Que la Chambre déplore la grossière et insultante plaisanterie raciste du ministre, qu'elle le prévienne qu'il est le prochain à partir, et qu'elle demande au premier ministre de renvoyer M. Lalonde qui, espérons-le, sera surnommé Marc Lacourte étant donné son bref mandat comme ministre des Relations fédérales-provinciales, et de désavouer les remarques maladroites, idiotes et arrogantes du ministre.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'ENVIRONNEMENT

LE LAC ONTARIO—LES MESURES GOUVERNEMENTALES DE PROTECTION DES RIVES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Le niveau record des eaux des Grands lacs a été extrêmement dévastateur cette année, et il a déjà été la cause de dégâts à la propriété publique et de bien des ennuis aux riverains du lac Ontario et de la baie de Quinte. Puisque ces eaux sont maintenues à des niveaux élevés par des moyens aritificiels afin de gagner un ou deux kilowatts de plus et garder le lac Ontario assez profond pour assurer la navigation, je propose, appuyé par le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees):

Que l'on demande au ministre d'État chargé de l'Environnement de demander immédiatement à l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent de mettre au point un plan susceptible de protéger les rives du lac Ontario contre la crue des eaux et l'érosion et de faire rapport à la Chambre le plus tôt possible.

M. l'Orateur: Une motion de ce genre ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LES GRAINS

DEMANDE D'ÉTUDE DES PRATIQUES RELATIVES À LA VENTE ET AU CHARGEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente. Étant donné l'extrême importance des exportations de grains comme moyen de combler le déficit de notre balance commerciale, et le rôle primordial qu'elles

Vacance de siège

jouent dans l'économie de l'Ouest du Canada, étant donné les frais de surestarie de plus en plus élevés que doivent assumer les 20 navires qui attendent leur chargement dans le port de Vancouver, et étant donné la visite qu'une délégation de la Commission canadienne du blé a dû rendre apparemment au Japon afin d'améliorer nos relations avec ce pays qui commence à douter de notre capacité de livrer les quantités commandées et de charger les navires, je propose, avec l'appui du député de Wetaskiwin (M. Schellenberger):

Que toute la question de la vente et du chargement du grain soit renvoyée immédiatement au comité permanent de l'agriculture.

M. l'Orateur: La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord

Des voix: Non.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DES REPRÉSENTANTS DE LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE PÂQUES

M. l'Orateur: Avant de passer à la période des questions, sans doute tous les députés voudront-ils se joindre à moi pour signaler, comme nous le faisons tous les ans à l'approche du temps de Pâques, le lancement de la campagne du timbre de Pâques, et penser à Timmy, le symbole de cette campagne qui chaque année connaît un succès énorme.

• (1417)

Cette année, nous sommes heureux d'accueillir à notre tribune les représentants de la campagne du timbre de Pâques. J'insiste sur le pluriel car ils sont deux cette année; ce sont deux jumeaux de Hamilton, en Ontario, qui s'appellent Peter et Paul Settle. Je suis sûr qu'ils seront le symbole du succès que devrait remporter la campagne de 1978, si la tradition se maintient.

Des voix: Bravo!

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu avis d'une vacance survenue à la Chambre; il s'agit du siège de l'honorable Donald S. Macdonald, C.P., député de la circonscription de Rosedale, démissionnaire.

J'ai donc transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un nouveau bref d'élection pour cette circonscription.